



Ordre des travailleurs
sociaux et des techniciens
en travail social de l'Ontario

nouer le dialogue avec le public
mieux faire connaître notre action



Vision

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario s'efforce d'atteindre l'excellence organisationnelle dans le cadre de son mandat afin de servir l'intérêt public, de réglementer ses membres et de rendre des comptes à la collectivité et d'être accessible à celle-ci.

Mission

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario protège l'intérêt public en réglementant l'exercice des professions de travailleuse/ travailleur social et de technicienne/ technicien en travail social et en faisant la promotion d'une pratique éthique et professionnelle.

Message conjoint de la présidente et de la registrateure



Shelley Hale, TTSI, Présidente



Lise Betteridge, MTS, TSI, Registrature

En 2017, année très productive et gratifiante pour l'Ordre, nous avons poursuivi nos efforts pour mobiliser des parties prenantes dans tout l'Ontario et mieux faire connaître au public l'Ordre et son rôle. Ces activités continues font partie des priorités stratégiques de l'Ordre et nous aident à nous acquitter de notre premier devoir : servir et protéger l'intérêt public.

L'Ordre a continué son travail aux côtés des parties prenantes gouvernementaux, avec « mobilisation » et « dialogue » comme maîtres mots. Au cours de l'année écoulée, l'Ordre a franchi une étape majeure avec la proclamation par le gouvernement de l'Ontario de l'acte autorisé de psychothérapie, soit le premier acte autorisé de l'Ordre. Comme suite à cette proclamation, les travailleurs sociaux inscrits et les techniciens en travail social inscrits peuvent désormais exécuter l'acte autorisé de psychothérapie et utiliser le titre de « psychothérapeute », à condition qu'ils le fassent conformément à la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social (LTSTTS)*, à ses règlements et à ses règlements administratifs. La proclamation de l'acte autorisé de psychothérapie est un moment charnière dans l'histoire de l'Ordre, et le résultat de nombreuses années de dialogue avec notre gouvernement et les parties prenantes des institutions de réglementation.

En 2017, nous avons eu le plaisir d'apprendre que le gouvernement avait approuvé les modifications proposées au Règlement concernant l'inscription pris en vertu de la LTSTTS, et qui incluaient notamment la création d'une nouvelle catégorie de certificat d'inscription : la catégorie de membre à la retraite. Nous avons également entamé un dialogue proactif avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) pour

réagir aux projets de règlements pris en vertu de la *Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille* concernant les qualifications du personnel des sociétés d'aide à l'enfance et l'adoption/les permis d'adoption. Cette conversation récente et en cours avec le MSEJ souligne la nécessité pour l'Ordre d'être présent à la table des discussions lorsque sont proposés des règlements susceptibles d'affecter sa capacité à mener à bien son important mandat relatif à la protection du public.

Les activités de formation et de sensibilisation de l'Ordre nous ont fait voyager aux quatre coins de la province. Nous sommes ravis que plusieurs centaines de membres aient assisté (en personne et en ligne) à notre Journée de l'assemblée annuelle et de la formation (JAAF) organisée à Toronto, ainsi qu'aux forums éducatifs de Kitchener et Sudbury. Nous devons la réussite de ces événements pédagogiques au travail inlassable accompli par les membres du Conseil de l'Ordre et notre personnel. Le personnel de l'Ordre chargé de la pratique professionnelle a dispensé dans tout l'Ontario plus de 50 présentations destinées aux membres, aux éducateurs, aux étudiants et aux employeurs. En 2017, l'Ordre a lancé sa campagne de sensibilisation des employeurs, dans le cadre de laquelle nous avons utilisé avec fruit des outils de communication numérique et des événements en personne pour atteindre les employeurs de travailleurs sociaux et de techniciens en travail social. Les nouvelles technologies, notamment les médias sociaux, continuent de jouer un rôle essentiel dans les initiatives de sensibilisation déployées par l'Ordre pour dialoguer avec les parties prenantes dans un espace numérique dont l'importance ne cesse de croître.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour dire au revoir aux membres du Conseil : Sharmaarke Abdullahi, membre du public, Greg Clarke, TTSI, Rose-Marie Fraser, TSI et Beatrice Traub-Werner, TSI. Merci pour votre travail acharné et votre dévouement. Le Conseil a accueilli un nouveau membre nommé : Rick Lamb, membre du public, ainsi que trois nouveaux membres élus : Charlene Crews, TTSI, Toulou Kourgiantakis, TSI et Vinita Puri, TSI.

En 2017, nous nous sommes engagés dans de nouvelles voies et avons bâti bien des passerelles. Nous sommes fiers de notre réussite et nous continuerons à mobiliser les intervenants et à mieux faire connaître notre important mandat consistant à protéger le public.

Réalisations de 2017

Les priorités stratégiques répertoriées ci-dessous sont tirées du Plan stratégique 2016-2019 de l'Ordre :

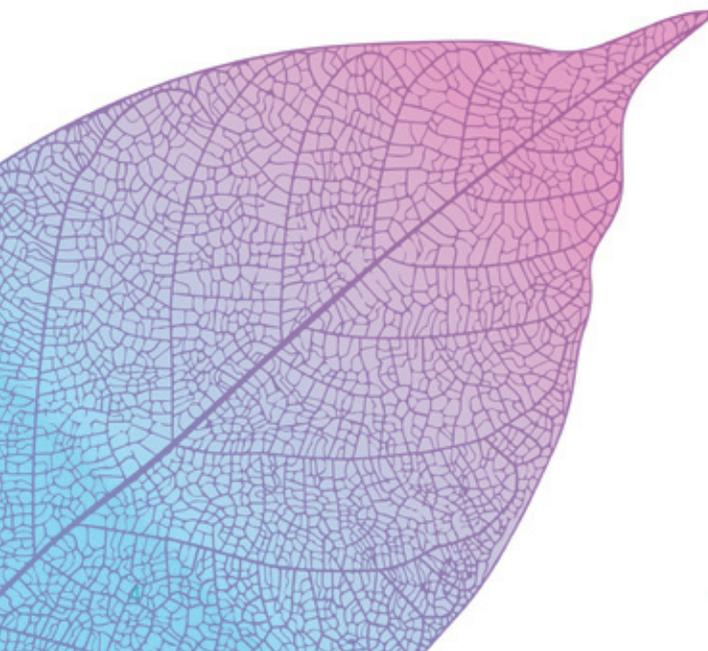
Renforcer la sensibilisation auprès des parties prenantes et du public

- Augmenté le total des effectifs, qui s'élève à 20 008 membres (17 531 travailleurs sociaux, 2 277 techniciens en travail social et 200 membres ayant les deux titres) au 31 décembre 2017.
- Inscrit 1 588 membres travailleuses et travailleurs sociaux et 443 membres techniciennes et techniciens en travail social, y compris 1 034 récents diplômés, soit un total de 2031 nouveaux membres.
- Atteint un taux de renouvellement des inscriptions à l'Ordre de 95 %.
- Augmenté le taux de renouvellement en ligne de 5,2 % en 2017.
- Organisé des forums éducatifs pour nos membres de Kitchener et de Sudbury.
- Accueilli 486 participants, et atteint environ 90 autres personnes par l'intermédiaire de webémissions en direct lors de la Journée de l'assemblée annuelle et de la formation (JAAF) 2017.
- Distribué deux numéros du bulletin d'information *Perspective* aux membres et parties prenantes au printemps et à l'automne.
- Lancé la version en ligne de *Perspective*.
- Procédé à des mises à jour régulières du site Web de l'Ordre, notamment en révisant le contenu des rubriques Plaintes et discipline, Pratique professionnelle et Employeurs.
- Envoyé 70 eBulletins par courriel à nos membres et aux parties prenantes.
- Augmenté le nombre abonnés à nos médias sociaux : on en comptait 4 546 au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 79 % par rapport à l'année précédente.
- Lancé une campagne de sensibilisation des employeurs, qui incluait des annonces en ligne à l'intention des organismes employant des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social, un jeu-questionnaire interactif et le lancement du *Communiqué Employeurs*, publication trimestrielle destinée aux employeurs de travailleurs sociaux et de techniciens en travail social.

Réalisations Majeures : Règlement concernant l'inscription

- Nouvelle catégorie de certificat d'inscription : membre à la retraite
- Efficacité réglementaire accrue

- Organisé des tables rondes avec des employeurs à Thunder Bay et Windsor.
- Lancé la page Facebook de l'Ordre et étoffé la stratégie du l'Ordre en matière de médias sociaux.
- Procédé à la migration du site Web sur une nouvelle plateforme pour en améliorer la convivialité et l'efficacité.
- Créé une URL, otsttso.org, pour le site Web en français.
- Rencontré le personnel du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) et du ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) pour évoquer les prochaines modifications de la *Loi sur les foyers de soins de longue durée* concernant le renforcement de la capacité des foyers de soins de longue durée à divulguer des renseignements personnels aux ordres de réglementation.
- Invité le ministre des Services sociaux et communautaires à prononcer le discours de bienvenue à la JAAF.
- Consulté le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs au sujet des critères de changement de la désignation du sexe sur un certificat de naissance.
- Participé à une série de webinaires avec le MSSLD pour discuter de l'aide médicale à mourir (AMM).
- Fourni des contributions au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle relativement aux modifications des programmes de formation des techniciens en travail social en Ontario.
- Participé à des consultations avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse à propos de la Commission Motherisk.
- Participé à des consultations avec le MSSLD au sujet de l'Assurance-santé Plus.
- Déposé une soumission écrite auprès du groupe d'experts du Conseil des académies canadiennes au sujet de l'AMM.
- La Registrature a présenté une réponse officielle à la suite d'une enquête de CBC Marketplace au sujet des usines à diplômés.



Réalisations Majeures : Campagne de sensibilisation des employeurs

- *Bulletin Communiqué Employeurs*
- Annonces en ligne
- Jeu-questionnaire interactif pour les employeurs

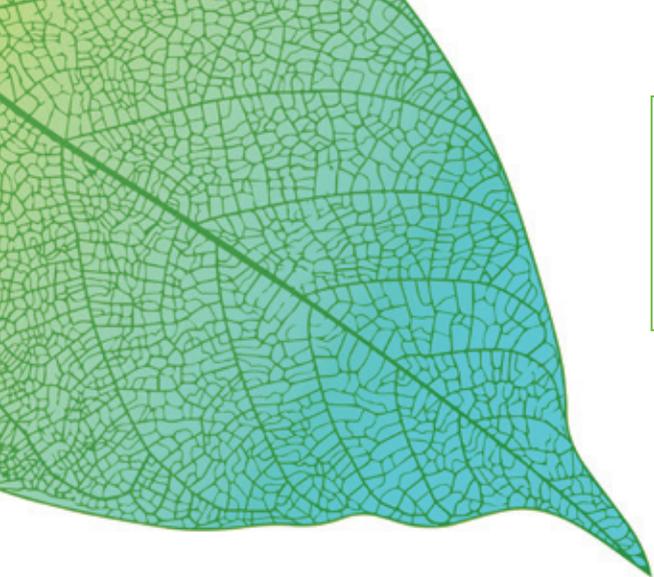
Réalisation Majeure : 53 présentations sur la pratique professionnelle

- Fourni des commentaires à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario au sujet de sa recommandation professionnelle « Mieux réagir à l'intimidation entre élèves » et aux nouvelles normes de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario sur le maintien des limites professionnelles et la prévention de l'abus sexuel.
- Présenté une soumission au Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé au sujet de la réglementation des fournisseurs de programmes d'analyse comportementale appliquée (ACA).
- Mis au point de trousse d'information pour les établissements d'enseignement, notamment des cartes postales, des affiches et d'autres ressources et supports.

Faire respecter une pratique éthique et professionnelle

- Communiqué avec les membres et d'autres parties prenantes par l'intermédiaire d'eBulletins et du site Web de l'Ordre relativement à la proclamation de l'acte autorisé de psychothérapie.
- Publié les *Lignes directrices de la pratique pour accomplir l'acte autorisé de psychothérapie* (avec révisions) et les modifications approuvées aux Normes d'exercice concernant l'acte autorisé de psychothérapie.
- Fourni 3 037 consultations sur la pratique aux membres et au public, les questions les plus courantes portant sur le champ d'application, le consentement/la confidentialité/l'obligation de mise en garde, et le Programme de maintien de la compétence (PMC).
- Atteint un taux de conformité de 98,89 % pour le PMC 2016.
- Apporté des modifications au PMC et créé une nouvelle vidéo de promotion du PMC, qui est consultable sur le site Web de l'Ordre.
- Donné 53 présentations à des étudiants de programmes de travail social et de techniques de travail social ainsi qu'aux membres des cinq circonscriptions électorales.
- Tenu un kiosque lors de six salons de l'emploi et participé à trois tables rondes.
- Mis au point deux Notes sur la pratique : « "Préparer le terrain" – Questions à aborder lors des conversations initiales avec les clients », et « Pratique professionnelle et éthique : Politiques et pratiques relatives à l'usage des technologies de communication dans un environnement numérique ».
- Mis au point, à la demande du Bureau du coroner en chef, d'un article dans le bulletin *Perspective* présentant aux membres l'une des recommandations formulées par le Comité d'examen des décès dus à la violence familiale (CEDVF).





Réalisation Majeure : Acte autorisé de psychothérapie

- Premier acte autorisé de l'Ordre

Maintenir une gouvernance efficace

- Tenu des élections au Conseil dans la circonscription électorale no 3.
- Mis au point l'outil « Pathway » pour les membres des sous-comités du comité de discipline qui sont élus membres du Bureau.
- Approuvé une stratégie en vue d'élaborer un cadre de gestion des risques.
- Veillé à ce que les ressources de l'Ordre respectent les normes d'accessibilité.
- Révisé les formulaires de demande d'inscription auprès de l'Ordre relativement au genre et à l'identité de genre.

Atteindre une efficacité réglementaire

- Mis à jour la base de données de l'Ordre pour améliorer l'expérience des membres et étendre la prestation de services.
- Soumis des propositions de modifications au Règlement concernant l'inscription auprès du ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) et discuté régulièrement avec le MSSC et le bureau du ministre.

- Dialogué de façon continue avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) et d'autres ordres de réglementation au sujet de la proclamation de l'acte autorisé de psychothérapie.
- Rencontré le président et le conseil du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé et présenté une soumission écrite au Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé au sujet de l'acte autorisé de psychothérapie.
- Communiqué avec le ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) et déposé une soumission formelle relativement aux projets de règlements en vertu de la *Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille* concernant les qualifications du personnel des sociétés d'aide à l'enfance et l'adoption/les permis d'adoption.
- Participé, avec d'autres organismes canadiens de réglementation en travail social, aux réunions du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social (CCORTS). La registrateur a été élue vice-présidente du bureau du CCORTS, et trésorière à titre intérimaire.
- En septembre, la registrateur a rencontré ses homologues canadiens lors d'une réunion annuelle pour évoquer des questions opérationnelles et réglementaires communes.
- La directrice des plaintes et de la discipline a donné une présentation intitulée « Self-Rep Self-Help: The Challenges of Unrepresented Litigants in Professional Discipline Proceedings » lors de la conférence du Réseau canadien des organismes de réglementation (RCOR) en octobre 2017.

- La registrateur a modéré le groupe d'experts « Sexual Abuse: Regulator's Scorecard in Achieving Zero Tolerance » lors de la conférence du Council on Licensure, Enforcement and Regulation (CLEAR) en septembre 2017.
- La registrateur et la registrateur adjointe ont modéré des sessions lors des conférences du RCOR et du CLEAR.
- Appuyé le travail du comité des plaintes et du Bureau lors de leurs enquêtes réglementaires et de la prise de décisions avec motifs en vertu de la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social* (LTSTTS).
- Appuyé le travail du comité de discipline et du comité d'aptitude professionnelle lors des audiences réglementaires et des conférences préalables à l'audience en vertu de la LTSTTS et des règles de procédure du comité de discipline et du comité d'aptitude professionnelle.
- Publié sur le site Web de l'Ordre et dans le bulletin *Perspective* les décisions avec motifs du comité de discipline conformément aux ordonnances de celui-ci.
- Surveillé les engagements des membres ainsi que les ordonnances du comité de discipline et du comité d'aptitude professionnelle.
- Amélioré le processus concernant le traitement des préoccupations relatives à la protection du titre.
- Mis au point de nouveaux gabarits et processus opérationnels pour améliorer le traitement des plaintes et des rapports.

**Réalisation Majeure :
Plus de 20 000 membres**

**Réalisations Majeures :
Mises à niveau des bases de
données de l'OTSTTSO**

- Expérience améliorée pour les membres
- Meilleure prestation de services



Rapport des comités 2017

Bureau

Shelley Hale, TTSl, présidente

Thomas Horn, TSl, vice-président

Déirdre Smith, membre du public, vice-présidente

Judy Gardner, TTSl

David Hodgson, membre du public

Lisa Seburn, TSl

- Le Bureau apporte un leadership au Conseil et facilite son fonctionnement efficient et efficace. Le Bureau est autorisé à exercer tout pouvoir et accomplir toutes fonctions du Conseil entre les réunions du Conseil à l'exception du pouvoir de créer, de modifier ou de révoquer un règlement ou un règlement administratif.
- En plus d'agir au nom du Conseil, le Bureau reçoit et passe en revue les comptes rendus d'enquêtes sur les rapports obligatoires concernant la conduite ou les actes de membres de l'Ordre et renvoie des cas aux comités de discipline et d'aptitude professionnelle de l'Ordre.
- Le mandat du Bureau prescrit par la loi consiste également à approuver les agents d'enquête nommés par la registrateur.
- En 2017, le Bureau a étudié et transmis au Conseil de nombreuses questions décrites dans les réalisations ailleurs dans ce rapport.

Statistiques sur les rapports obligatoires

- Dix-huit rapports ont été reçus et étudiés en 2017, et 17 rapports d'enquête ont été clos.
- Neuf décisions avec motifs ont été rendues en 2017.
- Le Bureau a renvoyé sept cas au comité de discipline.
- Le Bureau a renvoyé un cas au comité d'aptitude professionnelle.

Comité de discipline

Sophia Ruddock, membre du public, présidente

- Au 31 décembre 2017, le comité de discipline avait reçu 11 renvois, tenu 8 audiences, tenu 4 conférences préalables à l'audience et rendu 10 décisions écrites.
- Tel que prescrit par le comité de discipline, des sommaires de décisions rendues par le comité ont été publiés dans la publication officielle de l'Ordre et sur le site Web de l'Ordre et de toute autre manière ou par tout autre moyen que l'Ordre juge approprié.
- Le comité de discipline a travaillé à la révision de ses règles de procédure, qui entreront en vigueur en 2018.

Comité d'aptitude professionnelle

Sophia Ruddock, membre du public, présidente

- Au 31 décembre 2017, le comité d'aptitude professionnelle avait reçu un renvoi, tenu une audience et rendu une décision.
- Le comité d'aptitude professionnelle a travaillé à l'élaboration de ses règles de procédure, qui entreront en vigueur en 2018.

Comité des plaintes

Sue-Ellen Merritt, TTSI, présidente

- En 2017, le comité des plaintes a ouvert 49 enquêtes concernant des plaintes et a clos 64 enquêtes.
- Le comité des plaintes a rendu 62 décisions écrites avec motifs.
- Le comité des plaintes a renvoyé quatre cas au comité de discipline.

Comité d'appel des inscriptions

Judy Gardner, TTSI, présidente

- Le comité a reçu huit demandes d'examen en 2017 (six pour le travail social et deux pour les techniques de travail social).
- Le comité a étudié onze demandes d'examen (neuf pour le travail social et deux pour les techniques de travail social) : cinq décisions avec motifs ont été rendues; quatre décisions ont obtenu une approbation de principe; une demande a été retirée; et une demande de prolongation de délai en vue d'obtenir un examen a été accordée.

Comité des élections

Lily Oddie, membre du public, présidente

- Le comité a passé en revue les documents relatifs aux élections, a examiné les mises en candidature et les bulletins de vote douteux et a participé à un programme de formation avec les agents électoraux.
- Cette fois encore, le processus électoral dans sa totalité était disponible en ligne, y compris l'appel de mise en candidature et la procédure de vote.
- Des balados ont été élaborés pour l'élection de 2017 : ils fournissaient des renseignements sur la marche à suivre pour la mise en candidature au Conseil, ainsi que les impressions des nouveaux membres du Conseil.
- Félicitations à Toula Kourgiantakis, TSI, Vinita Puri, TSI, Charlene Crews, TTSI et Judy Gardner, TTSI, dont le mandat de trois ans a commencé en septembre 2017.

Comité des normes d'exercice

Angèle Desormeau, TTSI, présidente

- Le comité des normes d'exercice passe en revue et examine les normes d'exercice et les lignes directrices, recommande au Conseil un processus pour consulter les membres à propos des normes d'exercice et des lignes directrices, et met en oeuvre ou supervise, conformément aux directives du Conseil, un processus de consultation.

- En outre, le comité recommande et soumet à l'approbation du Conseil des changements à apporter aux normes d'exercice de l'Ordre et l'adoption de lignes directrices ayant trait aux normes d'exercice de l'Ordre. Par ailleurs, il recommande des documents imprimés et autres documents afin de communiquer les normes d'exercice et les lignes directrices aux membres de l'Ordre.
- Le comité accomplit toutes autres fonctions dont pourrait décider le Conseil de temps à autre.
- En 2017, le comité a étudié le Draft Model Regulatory Standards for Technology and Social Work Practice de l'Association of Social Work Boards (ASWB). Il a conçu une Note sur la pratique destinée à approfondir les questions qui se posent relativement aux nouvelles technologies, en complément des ressources actuellement proposées par l'Ordre en ce qui concerne l'usage de la technologie par ses membres.
- Le comité a lancé un processus afin d'étudier la nécessité de mettre à disposition plus de ressources dans le domaine de la diversité culturelle.
- les politiques financières et les plans financiers;
- les politiques pour le placement des fonds.
- Le comité a examiné régulièrement les états financiers de l'Ordre et les états du portefeuille actuel de l'Ordre.
- Le comité a également passé en revue les politiques se rapportant à la gestion des finances de l'Ordre.
- Sur recommandation du comité, le Conseil a reçu une orientation sur les finances de l'Ordre et les responsabilités fiduciaires du Conseil de la part de l'auditeur de l'Ordre à l'occasion de la réunion du Conseil de septembre 2017.
- Le Comité a dirigé le processus d'élaboration du budget annuel de 2018 et du plan de travail. Ce processus incluait une recommandation conseillant d'augmenter de 10 \$ les frais d'adhésion généraux pour 2018. Le président du comité des finances a présenté au Conseil le budget et le plan de travail provisoires pour 2018, qui ont été approuvés lors de la réunion du Conseil de décembre 2017.

Comité des finances

Mukesh Kowlessar, TTSI, président

- Le comité des finances fait des recommandations au Conseil sur les questions relatives à la planification financière, à la gestion financière et à la gestion de l'actif de l'Ordre, y compris :
 - le budget d'exploitation annuel;
 - les contrôles financiers internes;

Comité des candidatures

Frances Keogh, TSI, présidente

- Le comité des candidatures fait des recommandations au Conseil au sujet de la nomination des membres et des présidentes/présidents pour chacun des comités statutaires et non statutaires établis selon les règlements administratifs de l'Ordre.

- Le comité a tenu une séance d'orientation en août 2017 afin de passer en revue les exigences réglementaires concernant la composition des comités statutaires et les exigences concernant la composition des comités non statutaires, tel que cela est établi dans le règlement administratif.
- Le comité s'est réuni en septembre 2017 pour passer en revue les déclarations d'intérêt des membres faisant partie ou non du Conseil concernant leur participation aux comités statutaires et non statutaires, et a fait des recommandations au Conseil au sujet de la nomination de membres et de présidentes/présidents pour chacun des comités lors de la réunion du Conseil de septembre 2017.

Comité de la gouvernance

Déirdre Smith, membre du public, présidente

- Le mandat du comité de la gouvernance consiste à élaborer, tenir à jour et passer en revue les politiques et les procédures de gouvernance, à faire des recommandations au Conseil au sujet des politiques, procédures et modifications, et à exécuter les fonctions dont pourrait décider le Conseil de temps à autre.
- Le comité a examiné et recommandé des modifications à apporter à plusieurs politiques en matière de gouvernance, conformément au cycle de révision.
- Le comité a continué à mettre en oeuvre les objectifs du Plan stratégique 2016-2019 que le Conseil a approuvé en mai 2016.

Comité des titres et désignations

Linda Danson, TSI, présidente

- Le comité des titres et désignations étudie les appels présentés par les membres (appelants) dans les 30 jours qui suivent la notification par l'Ordre selon laquelle la Registrature a déterminé que l'appelant n'est pas titulaire d'un doctorat acquis en travail social, conformément au paragraphe 47.3(2) de la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social*.
- Le comité des titres et des désignations rend sa décision par écrit à l'appelant et à la registrature. La décision du comité des titres et désignations est définitive, a force exécutoire et ne peut faire l'objet d'un nouvel appel.

Comité des sociétés professionnelles

Thomas Horn, TSI, président

- Le comité des sociétés professionnelles étudie les appels que présente une société professionnelle dans les 30 jours suivant la date à laquelle l'Ordre est informé de l'affaire. Le comité donne sa décision à la registrature et (ou) à l'appelant.
- La décision du comité des sociétés professionnelles est définitive et ne peut faire l'objet d'un nouvel appel.

Conseil de l'Ordre 2017-2018

Conseil de l'Ordre

Amanda Bettencourt, TTSI

Charlene Crews, TTSI

Linda Danson, TSI

Angèle Desormeau, TTSI

Lisa Foster, membre du public

Judy Gardner, TTSI

Shelley Hale, TTSI

David Hodgson, membre du public

Thomas Horn, TSI

Frances Keogh, TSI

Toula Kourgiantakis, TSI

Mukesh Kowlessar, TTSI

Andy Kusi-Appiah, membre du public

Richard (Rick) Lamb, membre du public

Sue-Ellen Merritt, TTSI

Lily Oddie, membre du public

Donald Panton, TSI

Vinita Puri, TSI

Sophia Ruddock, membre du public

Lisa Seburn, TSI

Déirdre Smith, membre du public

Non membres du Conseil

Huda Alsarraj, TSI

Greg Clarke, TTSI

Gary Cockman, TTSI

Nancy Friedman, TSI

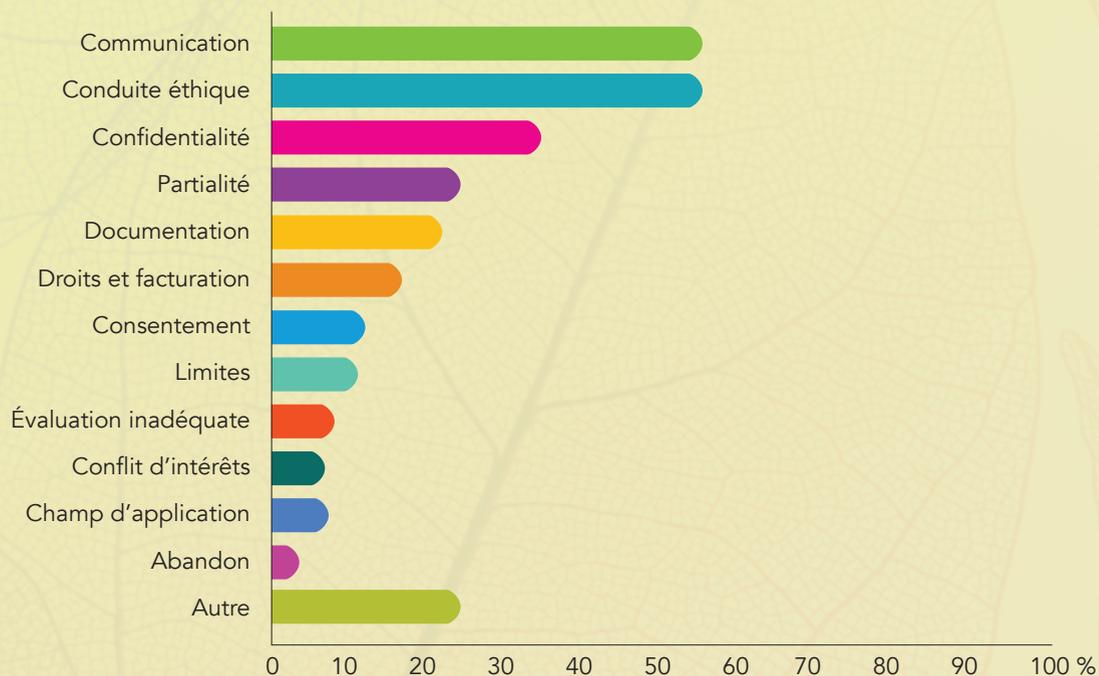
Reva Katz-Ulster, TSI

Rita Silverthorn, TSI

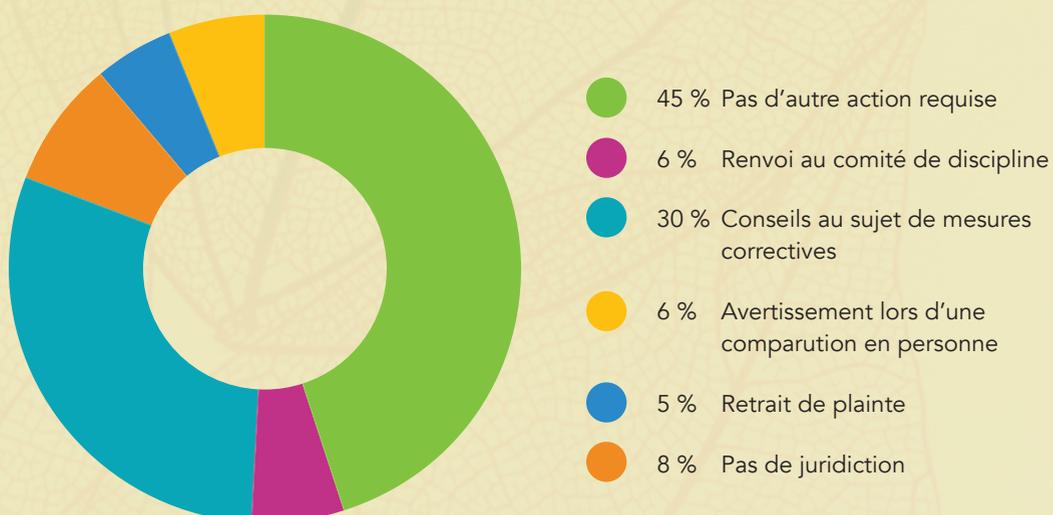
Robert Thompson, TSI

Questions soulevées par les plaintes

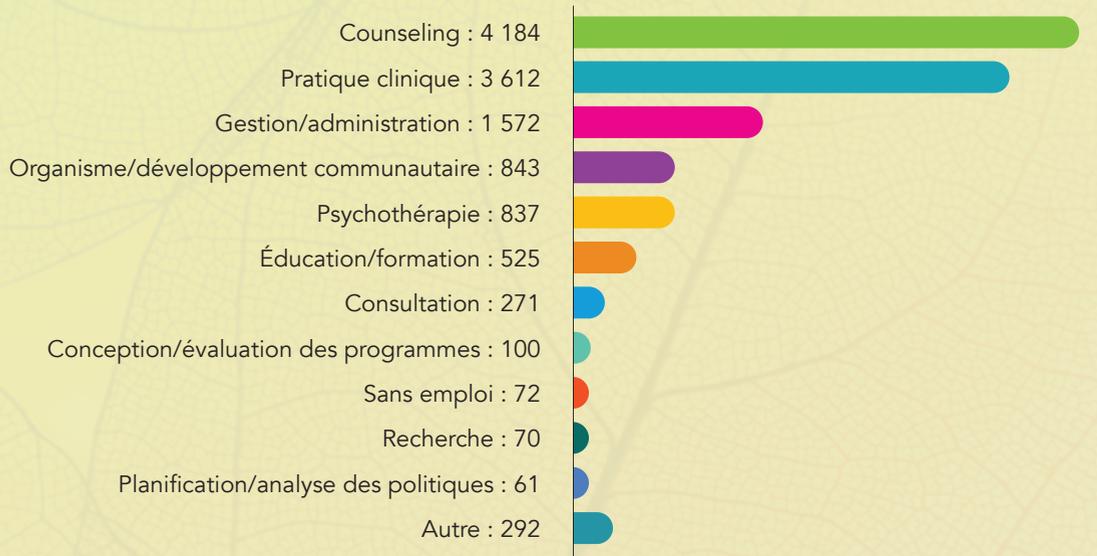
Remarque : Les plaintes soulèvent souvent plusieurs questions relatives au travail social et aux techniques de travail social.



Répartition des plaintes



Fonction de l'emploi principal Travailleuses/travailleurs sociaux inscrits



Remarque : Cette information est fournie volontairement par les membres.

Fonction de l'emploi principal Techniciennes/techniciens en travail social inscrits



Remarque : Cette information est fournie volontairement par les membres.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments

probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Crowe Soberman LLP

Comptables professionnels agréés

Comptables publics autorisés

Toronto, Canada

Le 12 avril 2018

États financiers

État de la situation financière

Au 31 décembre	2017	2016
Actif		
À court terme		
Trésorerie	\$ 2 701 905	\$ 2 114 059
Placements à court terme	1 575 494	1 673 230
Charges payées d'avance et actifs divers	80 475	80 118
Intérêts à recevoir	21 114	23 880
	4 378 988	3 891 287
Placements à long terme	4 559 178	4 958 615
Équipement et biens à bail	942 544	706 031
	\$ 9 880 710	\$ 9 555 933
Passif		
À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	\$ 814 863	\$ 186 461
Recettes reportées	3 433 193	2 915 535
	4 248 056	3 101 996
Engagements et éventualités		
Actif Net		
Actif net investi en équipement et biens à bail	942 544	706 031
Actif net non affecté	4 690 110	5 747 906
	5 632 654	6 453 937
	\$ 9 880 710	\$ 9 555 933

État de résultats

Au 31 décembre	2017	2016
Droits d'inscription et frais de dossier		
	\$ 5 836 025	\$ 5 201 924
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	3 448 355	3 417 337
Frais juridiques	1 265 190	584 844
Location des locaux	766 358	794 133
Réunions du conseil et des comités	227 941	232 399
Frais bancaires	143 249	129 590
Publicité et promotion	131 787	198 546
Experts-conseils	120 342	89 478
Perfectionnement professionnel	91 234	74 530
Fournitures de bureau	81 124	88 387
Location et entretien	79 555	80 418
Frais postaux et de messagerie	42 618	43 333
Téléphone	34 798	31 620
Audit et comptabilité	34 352	37 403
Site Web	33 445	1 028
Impression et papeterie	26 930	27 320
Assurance	25 543	25 543
Traduction	16 340	12 903
Élection	4 295	5 451
Amortissement	213 457	157 235
	6 786 913	6 031 498
Insuffisance des recettes par rapport aux charges avant les revenus de placements		
	(950 888)	(829 574)
	129 605	147 235
Insuffisance des recettes par rapport aux charges		
	\$ (821 283)	\$ (682 339)

On peut obtenir un jeu complet des états financiers vérifiés en s'adressant au Bureau de la registrateur.





otsttso.org

L'Ordre des travailleurs sociaux et des
techniciens en travail social de l'Ontario

250, rue Bloor est, bureau 1000
Toronto, Ontario M4W 1E6

Téléphone : 416.972.9882

Numéro sans frais : 1.877.828.9380

Télécopieur : 416.972.1512